



NOTE DE PRESSE

Date : 12 mars 2021

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay / Pierre-Alexandre Pelletier, adjoint en charge des projets structurants

Services : Karine Farineau, chargée de mission projets structurants / Christelle Pineau, responsable du service action culturelle

En présence de : Elisabeth Deseuvre, Joris Barbeau, Marie-Laure Barbeau, Pacôme Delenne, Julien Deseuvres, membres salariés associés à la SCOP Ciné Gâtine, Jean-Paul Chaussoneaux, membre non salarié associé à la SCOP

NOTE DE PRESSE

Vers un projet de reconstruction du Palais des congrès

Désireuse de renforcer l'attractivité et le rayonnement de Parthenay, la Ville de Parthenay lance une étude de faisabilité pour un projet de reconstruction du Palais des congrès. Avec une ambition : que cet équipement devienne un outil culturel majeur et innovant au service des Parthenaisiens, réunissant des acteurs et des activités culturelles complémentaires. Cette étude est menée en partenariat avec la Scop Ciné-Gâtine.

A proximité immédiate du centre-ville, la Place du Drapeau est identifiée comme un espace stratégique pour le futur de Parthenay. L'équipe municipale souhaite qu'elle devienne véritablement la place forte de la commune : un espace attractif qui génère du flux, du passage, en lien avec le plan de reconquête du centre-ville.

Dans cette optique, il apparaît nécessaire d'interroger le devenir de plusieurs bâtiments situés autour de cette place, notamment le Palais des congrès.

Le Palais des congrès, un équipement vétuste...

Le Palais des congrès, qui vient de fêter ses 50 ans, est aujourd'hui un équipement vétuste.

Ces quinze dernières années, le bâtiment a fait l'objet de nombreux réaménagements, de réaffectation des espaces et de travaux de mise aux normes.

Au total, depuis 2003, 4 547 200 euros ont été investis par la collectivité dans cet outil pour permettre de maintenir son fonctionnement (4 266 000 euros dans des travaux et 281 200 euros dans de l'achat de matériel).

... et non adapté aux besoins

Des investissements conséquents et qui ne permettent cependant pas aujourd'hui de répondre aux besoins des acteurs culturels. Un constat partagé par la collectivité et les acteurs culturels utilisateurs, notamment Ah ?, Métive, Danse and Co et Diffart (utilisateurs les plus fréquents de l'édifice).

Ainsi, sur une surface totale de 5 130 m² (avec étage), différents lieux ne peuvent être exploités de manière optimale par les acteurs : théâtre trop vétuste, salle de spectacle contrainte en jauge en raison des normes de vibration du parquet (765 places assises et 740 places debout).

A la suite de ce constat, l'équipe municipale souhaite donc réfléchir à plus long terme et repenser entièrement l'équipement pour développer un outil culturel attractif.

Cinéma : à la recherche d'une nouvelle localisation

Parallèlement, la Scop Ciné Gâtine, qui gère le cinéma Le Foyer, est à la recherche d'une localisation pour implanter le futur cinéma.

Le bâtiment actuel présente de nombreuses contraintes : manque de visibilité, vétusté, entretien coûteux, difficilement accessible, parking en mauvais état et inadapté (pas de place bus). Cette configuration ne permet pas à la Scop de mettre en œuvre son projet de modernisation et d'agrandissement du cinéma.

Consciente de la nécessité de travailler étroitement avec la Scop pour implanter et construire un cinéma vecteur d'attractivité et de dynamisme pour Parthenay, l'équipe municipale a proposé à la Scop une nouvelle option : intégrer le cinéma au sein du Palais des congrès, dans le cadre d'un projet de reconstruction du site.

Lancement d'une étude de faisabilité pour un projet de reconstruction du Palais des congrès : une démarche co-construite

Ce projet de reconstruction permettrait de répondre à la fois aux besoins de la collectivité et de la Scop :

- *Pour la collectivité :*
 - Nécessité de transformer le Palais des congrès en outil culturel majeur et innovant réunissant les acteurs culturels et vecteur d'attractivité et de rayonnement
 - Proposer de nouveaux équipements fonctionnels
- *Pour la Scop :*
 - Cinéma situé en cœur de ville
 - Visibilité et facilité d'accès.

A la suite de l'accueil favorable de cette proposition par la Scop Ciné Gâtine, la Ville de Parthenay va lancer une étude de faisabilité. La Scop a été associée à l'écriture du cahier des charges pour la partie cinéma.

L'étude de faisabilité aura ainsi pour objectif de déterminer les scénarii possibles pour regrouper sur le site, dans la limite des contraintes physiques, les équipements liés au spectacle :

- Un cinéma
- Une salle de théâtre
- Une salle événement
- Maintenir l'office de tourisme

Pour rappel, l'équipement actuel héberge :

- Une salle de spectacle et des locaux techniques au 1^{er} étage
- Un foyer/bar au 1^{er} étage
- Des bureaux administratifs
- Un hall d'accueil hébergeant l'office de tourisme, des bureaux administratifs
- L'école de musique communautaire
- Un théâtre non réaménagé depuis 1970
- Une cuisine et des loges
- Des locaux loués à Radio Gâtine, le Comité des fêtes et le Comité de jumelage

Calendrier

Fin mars, la collectivité va lancer une consultation pour recruter un prestataire pour une « étude de faisabilité de programmation ».

L'étude sera lancée pour une durée de 5 mois.

L'ensemble des acteurs associés

Pour la première fois, la collectivité et la Scop, gestionnaire du futur cinéma, travaillent en co-construction sur le projet.

Les associations culturelles sont également associées au projet, en tant que futures utilisatrices : Ah ?, UPCP-Métive, Diffart et Danse and Co.

Dans une démarche de concertation, la collectivité souhaite également associer la population, à différentes étapes dans la co-construction du projet.